



PERIODIQUE MENSUEL 27^{ème} année n° 268 NOVEMBRE 2014

LE PETIT LOVERVALOIS

vous informe des manifestations culturelles, sportives, folkloriques et autres qui se déroulent dans le courant du mois à LOVERVAL.

Editeur responsable : Michel MONSEUR, Allée N-D de Grâce, 50 – Loverval
Tél : 071/43.76.56 ruesnom@gmail.com

Vivre à Loverval



Cette brochure a été élaborée par « les Amitiés Lovervaloises » à l'occasion de la journée de l'environnement 2014. Elle a pour but de présenter les nombreuses associations locales et de donner un certain nombre de renseignements utiles aux Lovervalois.

Visitez régulièrement le site www.loverval.be

~ 1 ~

A l'occasion de la Journée de l'Environnement du 21 septembre aux Morlères, l'association « Les Amitiés Lovervaloises » a édité une brochure « Vivre à Loverval » qu'elle a offerte aux visiteurs.

Cette brochure de 28 pages, en couleurs, présente les nombreuses associations locales ainsi qu'un certain nombre de renseignements utiles.

Ce carnet est encore disponible gratuitement :
chez Madame Quinzin,
à la bibliothèque,
à l'adresse du Petit Lovervalois (Michel Monseur, 50, allée N-D de Grâce),
et auprès des autres membres du comité (Jeanine Gliszczynski, Bernard Dombrecht, Josée Masset, Marie-Christine Cromphaut, Létizia Piret, Nicole Asset, Christophe Delbart, Michel Bossart).

Pour tout renseignement : 071/43 76 56
(Michel Monseur)

Centenaire de la Première Guerre mondiale

Loverval

Du 13 au 16 novembre 2014

Dans le cadre des commémorations du Centenaire de la Première Guerre Mondiale, l'association momentanée Mémoire de Loverval, l'Amicale des Anciens Militaires et Combattants de Loverval, l'Institut Notre-Dame Loverval INDL et l' Ecole Normale de Loverval HELHa, avec le soutien de l'Administration communale et du Centre Culturel de Gerpennes ainsi que la Cellule Démocratie ou Barbarie de la Fédération Wallonie-Bruxelles, vous invitent à participer aux événements commémoratifs ayant trait à la mémoire de Loverval et des lovervalois pendant la première guerre mondiale,

**Au Château de LOVERVAL 6, Place Brasseur
les 13,14, 15 et 16 novembre 2014**

Programme des activités:

Jeudi 13

A partir de 19h30 : inauguration de l'exposition « Loverval 1914-1918 » en présence des autorités communales. Diffusion du film documentaire "Loverval, la Mémoire et la Guerre" réalisé par les élèves de l'option Histoire de l'Institut Notre-Dame de Loverval + présentation de la Carte géante de Loverval en 1914.

Vendredi 14

De 9h00 à 16 h : journée de formation des enseignants du secondaire organisée par l'Ecole Normale de Loverval (HELHa) "Réaliser un projet interdisciplinaire à l'école autour de la Mémoire de la première guerre mondiale, entre le dire et le faire".

19h30 : conférence donnée par Axel Tixhon (professeur d'Histoire contemporaine à l'Université de Namur) "Août 1914 : la Bataille de Charleroi".

Samedi 15

De 14h00 à 19h00 : exposition Loverval 1914-1918.

Balades dans le parc du Château sur le thème de la mémoire 1914-1918.

19h00: conférence donnée par Bernard Lejeune (historien de formation) : «Les soldats australiens dans l'Entre-Sambre-et-Meuse de 1918 à 1919".

De 10h à 12h : exposition complémentaire **à la bibliothèque communale** de Loverval, rue Charon. « Omer Coulon, le maître d'école. De l'école communale de Loverval aux tranchées de l'Yser ».

Dimanche 16

10:30: dépôt de fleurs à la pelouse d'Honneur: départ entrée de l'Eglise St Hubert

11:00: messe dominicale associée aux cérémonies pour les anciens Combattants à l'église St Hubert

12:00: dépôt de fleurs au monument aux Morts: départ de l'église St Hubert

12:15: vin d'honneur.

Contacts:

Mémoire Loverval : Micheline Dufert: michelinedufert@gmail.com

Association des Anciens Combattants et Résistants de Loverval : Col.d'aviation BAM Olivier De Groote : olivier.degroote@mil.be ; Lt Col (R) hon.Aldo Bertollo : roltobel@skynet.be; Joseph Verheistraeten, porte-drapeau : joseph_vhs@hotmail.com

Institut Notre-Dame de Loverval INDL:Olivier Terwagne : olivierterwagne@laposte.net ;

Hervé de Mori : herve@terranotragerpennes.be

Haute Ecole HELHa : Jean Michel Brogniet : jean-michel.brogniet@helha.be



LOVERVAL

Salle communale
Rue Charon

Samedi 8 novembre 2014
dès 19h30

Souper du Sud-Ouest

Souper officiel de la marche St-Hubert



10,4€

Menu

Apéritif

*

Assiette gourmande
(magret de canard, foie gras,...)

*

Poulet Basquaise, riz

*

Dessert

9,-€ pour les enfants de -de 12ans

Réservations indispensables
avant le mardi 04 novembre à 20h00
en téléphonant à:

- Pierre Caudron, président
0477 / 62.37.67 ou 071 / 36.76.60
- Philippe Marchal, vice-président
0476 / 25.86.90

ambiance assurée
par D'J Sam



Organisé par l'asbl Marche et festivités Saint-Hubert de Loverval

La Girolle fêtera bientôt son 50^{ème} anniversaire...

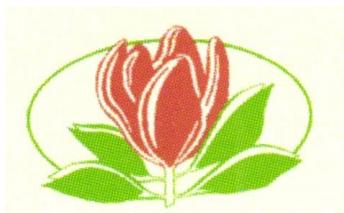


Dans le livre « **LOVERVAL, TERRE des BOIS et des EAUX** », écrit par ses habitants et publié en 1980, le Docteur Albert-Noël Fontaine, fondateur et chef de chœur de la chorale « La Girolle », présentait son groupe et rappelait notamment la date de sa fondation le 22 décembre 1964. Il terminait son article par ces mots : « ***Vous êtes d'emblée invités au Cinquantenaire de sa fondation, le 22 décembre 2014, dans l'Ancienne Ecole Communale*** ».

Et bien, cette date est maintenant toute proche...

Et si Albert-Noël n'est malheureusement plus parmi nous, le comité a tenu à respecter la date et le lieu de son invitation pour commémorer les cinquante ans d'existence de SA chorale, la Girolle.

Le Petit Lovervalois reviendra en détails sur cet événement dans son prochain numéro.



Au Magnolia...

Cercle horticole, section de Loverval.

Prochaine conférence le lundi 17 novembre, à 19h30 : Mr Hanotier nous parlera des « **Succulentes et cactées** ».

Salle « Le Foyer », place Maurice Bresseur.

Tombola gratuite comme d'habitude. Bienvenue à toutes et à tous.

Centre Social de Marcinelle - Permis d'environnement-Suite ET FIN?

G. Vigneron, Rue du Tunnel 76/4, 6010 Couillet

Monsieur Maison et moi avons reçu, de Madame Calicis, une copie des conclusions du rapport sur le recours en annulation avec la Ville de Charleroi comme requérante contre la Région Wallonne et Madame Calicis (habitante de la rue des Sarts à Loverval).

Pour rappel, les plus importantes décisions et dates:

La Ville de Charleroi représentée par sa Régie Communale Autonome avait, en février 2012, introduit un permis d'environnement pour l'organisation dans le CSDM de soirées, bals bref le centre pouvait devenir une discothèque ou un bar !

Par expérience, les habitants des quartiers de Couillet Amérique, Marcinelle Hublinbu et Loverval Cheniat, connaissant parfaitement les nuisances que ces soirées apportaient (je ne les rappelle plus - exemple par le passé au LAKE SIDE) se mobilisèrent contre le projet. Une pétition (avec 91 signatures), des lettres motivées adressées au service des permis d'environnement de la Ville de Charleroi furent notre réponse.

La Région Wallonne, le 7 juin 2012, par son fonctionnaire technique, transmet son rapport de synthèse amendé et une proposition de décision favorable.

Le 26 juin, la Ville de Charleroi délivre le permis.

Les 25 et 26 juillet, Mesdames Calicis et Demaret, et Monsieur Delferrière (de Loverval) envoient des recours à la Région Wallonne contre la décision de la Ville.

Le 12 octobre, un nouveau rapport du fonctionnaire technique est transmis au gouvernement wallon. Ce rapport propose de modifier le permis d'environnement délivré par le collège communal de Charleroi. Ce rapport est largement amendé (je l'estime **ACCEPTABLE**), avec notamment des soirées limitées à 2 par mois jusqu'à 2 heures du matin avec une musique contrôlée et régulée dans des conditions strictes

Le 05 novembre, l'arrêté ministériel est modifié et envoyé à la ville de Charleroi.

Le 20 novembre, le collège communal de Charleroi décide d'introduire un recours en annulation, **bref le collège communal de Charleroi va à l'encontre des intérêts de ses habitants au profit de l'intérêt de quelques particuliers générant des nuisances importantes principalement nocturnes (pour rappel précédemment:le Lake Side) .**

En date du 16 octobre 2014, Madame Calicis recevait du Conseil d'Etat le rapport final de Madame Leysen, premier auditeur, qui **rejetait** le recours en annulation introduit par la ville de Charleroi. **Celle-ci n'a pas introduit de demande de poursuite de la procédure.**

Voilà, après le Lake Side, un autre dossier qui se termine au grand bonheur des habitants des 3 quartiers concernés. Je veux ajouter que nous n'avons jamais voulu que le CSDM soit un désert culturel ou social mais aujourd'hui, dans ce centre des manifestations (**sans protestation des riverains**) des activités (de bon père de famille) telles que : théâtres, restaurants, colloques divers, fêtes patronales, expositions, fêtes folkloriques, réunions scouts, jogging, un bal de temps en temps, réveillons de fin d'année, plaines de jeux, stages de vacances pour la jeunesse, fêtes familiales (mariage ..), repas organisés dans le cadre du tournoi international de tennis de l'Astrid Bowl, rally équestre, point de départ de marches ADEPS et nordiques, Rally VTT, concerts au kiosque.... **n' existent pratiquement plus, ce centre n'est plus dans les préoccupations de la Ville de Charleroi, quelle tristesse!**

Je vous livre ci-dessous les commentaires de Monsieur Maison qui nous a bien aidé dans toutes les démarches entreprises depuis maintenant 3 ans :

Finalement, on ne va pas jusqu'à une décision du Conseil d'Etat ; on arrête avec l'avis négatif et décisif du Premier Auditeur. C'est donc une victoire de la Rg.W. et de Mme Calicis.

A l'époque nous nous demandions si la Rg. W. serait à la cause Ce fut donc oui et important.

Sans préjuger de l'avenir, il faut être conscient que les activités « festives » (soirées dansantes) restent donc autorisées moyennant l'observation des conditions d'autorisation imposées par le Collège Communal de Charleroi et complétées par le Ministre de la Rg. W.

On pourrait, à nouveau, produire de la musique amplifiée dans le bâtiment du Centre de délassement....

Le gros problème serait alors de vérifier le respect des conditions imposées à l'exploitant...et cela, ce ne serait pas évident !



Du côté littérature...

J'ai lu pour vous...

J.G.

ATTIAS Cécilia, « Une envie de vérité », roman, Paris, Flammarion, 2013, 301p.
Autobiographie et récit de vie avec un avant-propos de présentation.

Née le 12 novembre 1957 à Boulogne-Billancourt (Hauts de Seine) ; quatrième enfant après trois garçons.
L'auteure nous raconte sa vie hors du commun. D'une enfance heureuse jusqu'à ce jour, elle n'omet rien.
Elle fut « Madame la Présidente » durant 11 ans... Entr'autres trois mariages successifs et des enfants...
Des détails : mariage avec Jacques Martin, animateur, de 1984 à 1989 (deux filles), épouse Nicolas Sarkozy, président, de 1996 à 2007 (un fils), mariage avec Richard Attias, homme d'affaires et publicitaire, en 2008 (un fils et une fille).
Un texte simple avec une vie compliquée... Une lecture élégante et passionnée... Elle nous donne des détails sur son comportement de recherche de la vérité et de partage de cœur, son goût de la liberté. Je n'en voudrais que pour preuve quand, sur la scène internationale, elle est parvenue à obtenir de Kadhafi la libération des infirmières bulgares, avec détermination et volonté.
A découvrir...

BARREAU Nicolas, « Le sourire des femmes », roman, traduit de l'allemand par Sabine Wyckaert-Fetick, éd. Héloïse d'Ormesson, 2013, 286p. Sous-titre : « Les ingrédients de l'amour ».

Sous le pseudonyme de Nicolas Barreau se cache un auteur franco-allemand qui travaille dans le monde de l'édition.
Ce roman est un best-seller international.
Jeune romancier, il a obtenu un franc succès et au moins deux romans parus ensuite.
Comédie romantique qui peint avec saveur un Paris chromo et gourmet.
Aurélie, jeune propriétaire d'un restaurant parisien, a lu un roman qui lui a donné et redonné goût à la vie. A sa grande surprise, l'héroïne du livre lui ressemble comme deux gouttes d'eau. Intriguée, elle tente d'entrer en contact avec l'auteur, un énigmatique collectionneur de voitures anciennes qui vit reclus dans son cottage. Qu'à cela ne tienne, elle est déterminée à faire sa connaissance. Mais l'éditeur du romancier ne va pas lui faciliter la tâche ! S'ensuit une série de rendez-vous manqués et de quiproquos délicieux !
Ce roman se termine comme il a commencé, dans un sourire !
Les dernières pages sont consacrées à quelques recettes de cuisine... d'Aurélie bien sûr !

La photo du mois :
« Dans les bras de Morphée »



